



# RECENSEMENT FÉDÉRAL DE LA POPULATION

1<sup>er</sup> décembre 1960

## QUESTIONNAIRE SUR LE LOGEMENT

**Chaque chef de ménage remplit un questionnaire sur le logement**

### **Recommandation**

Avant de remplir le questionnaire, veuillez lire attentivement les notes marginales. Vous contribuerez ainsi à la réussite du recensement. Nous vous en remercions par avance.

Toutes les indications recueillies seront considérées comme strictement confidentielles

**Ce questionnaire doit être rempli pour le jeudi 1<sup>er</sup> décembre**

**Ne rien écrire dans cette colonne**

**\* Souligner ce qui convient**

**Explications**

**Chiffre 1. Etage:** sous-sol = S, rez-de-chaussée et entresol = R, 1<sup>er</sup> étage = 1, 2<sup>e</sup> étage = 2, etc. Maison à un appartement = M.

**Chiffre 2.** Les fermes (même détachées du bâtiment rural), ainsi que les maisons à un appartement comprenant des ateliers d'artisans, des magasins, etc., ne sont pas considérées comme maisons à un appartement.

**Chiffre 3.** S'inscrit comme **membre d'une coopérative**, celui qui loue son appartement d'une coopérative de construction dont il est sociétaire.

Le **logement de service** est celui que l'employeur met à la disposition de son employé, lequel est tenu d'y habiter par son contrat de travail.

Le **logement gratuit** est celui qui est cédé gratuitement par une personne autre que l'employeur (parents, par exemple).

**Chiffre 5.** La cuisine doit mesurer 4 m<sup>2</sup> au minimum. Les cuisines plus petites, ainsi que les installations de cuisson et de lavage (évier) aménagées dans les chambres sont comptées comme **cuisinettes**; une simple installation pour la préparation des repas (réchaud) n'est en revanche pas considérée comme cuisinette.

**Chiffre 6.** Par **chambres** (6a), on entend les pièces qui forment le corps du logis.

Le **hall habitable** (6b) est la partie d'un vestibule ou corridor, directement éclairée par une fenêtre et spécialement aménagée pour que l'on y puisse prendre les repas ou travailler.

Les pièces d'un appartement situé entièrement dans les combles ou au sous-sol sont comptées comme chambres, sous chiffre 6a.

**Chiffre 8.** Par **bain ou douche**, on entend uniquement les installations complètes de bain ou de douche alimentées par un chauffe-eau à bois, un boiler électrique, etc.; il n'est toutefois pas nécessaire que le bain ou la douche soient aménagés dans un local séparé.

Il faut tenir compte du **chauffage** et du **combustible** le plus employé. Les **chauffages à air chaud** des maisons à un appartement sont considérés comme chauffages centraux. Le **chauffage central à distance** est une installation qui permet de chauffer les logements de deux ou de plusieurs immeubles.

Les **chauffe-eau électriques instantanés** sont assimilés aux boilers électriques. Les **chauffe-eau à gaz** sont aussi bien des boilers à gaz, que des chauffe-bain à gaz et de petits chauffe-eau instantanés. Le **service central d'eau chaude** est une installation qui dessert plusieurs appartements (boiler électrique central à la cave, par exemple).

**Chiffre 9.** Mentionner si l'indemnité pour le chauffage central, le service central d'eau chaude ou le garage ne peut être séparée du loyer.

Les **membres de sociétés coopératives** n'ont pas à déduire du loyer les remises dont ils bénéficient: rabais accordés aux anciens locataires et ristournes. Les acomptes sur les parts sociales souscrites ne doivent pas être inclus dans le loyer.

**1. Détenteur de l'appartement (chef de ménage)**

Nom de famille: .....

Prénom: ..... Année de naissance: .....

Rue, hameau, domaine: ..... N° de l'immeuble: ..... Etage: .....

Depuis quand êtes-vous détenteur de cet appartement? Année:.....

**2. Genre de l'immeuble - Année de construction**

L'immeuble est-il une maison à un appartement? (1) Oui\* - (2) Non\* ←

L'immeuble a-t-il été construit (1) avant\* ou (2) après\* le 1<sup>er</sup> janvier 1947? ←

**3. Conditions de propriété**

Habitez-vous la maison ou le logement en tant que (1) propriétaire\* - (2) copropriétaire\* - (3) fermier\* - (4) locataire\* - (5) membre d'une société coopérative\*, ou occupez-vous (6) un logement de service\* ou (7) un logement gratuit\* ←

**4. Propriétaire de l'immeuble** (cette question s'adresse aux fermiers, aux locataires, aux membres de sociétés coopératives et aux détenteurs de logements de service et de logements gratuits)

Nom: .....

Adresse: .....

**5. Cuisine, cuisine-salle à manger**

Votre logement a-t-il (1) sa propre cuisine\* - (2) sa propre cuisinette\* ou utilisez-vous la cuisine (3) en commun avec un autre ménage\*? ←

La cuisine ou la cuisinette ont-elles une amenée d'eau? (1) Oui\* - (2) Non\* ←

Cuisinez-vous (1) au bois\* - (2) au charbon\* - (3) à l'électricité\* - (4) au gaz\* ou .....? ←

**6. Pièces habitables** (y compris les pièces louées à des sous-locataires)

	Pièces
a) Chambres (d'habitation, de travail, à coucher, etc., mais sans la cuisine, la salle de bain et le corridor) . . . . .	.....
b) Hall habitable . . . . .	.....
c) Autres pièces habitables faisant partie du logement (mansardes, sous-sols, pièces situées dans des dépendances, etc.) . . . . .	.....
d) Pièces habitables ne faisant pas partie du logement louées en surplus . . . . .	.....

**7. Location**

Avez-vous loué ou sous-loué des pièces mentionnées sous chiffre 6? ←

(1) Oui\* - (2) Non\*. Si oui, ←

a) à des personnes faisant partie de votre ménage (pensionnaires, sous-locataires). . . . . ←

b) à d'autres personnes, à des commerces, etc. . . . . ←

**8. Installation de l'appartement**

Votre logement a-t-il ←

(1) une installation de bain ou de douche en propre\* - (2) en commun avec d'autres appartements\* - (3) ni bain, ni douche\*? ←

(1) des W.C. en propre\* - (2) en commun avec d'autres appartements\* - (3) pas de W.C.\*? ←

(1) chauffage par poêle\* ou par cheminée\* - (2) central par appartement\* - (3) central par maison\* - (4) central à distance\*? ←

(1) chauffage au bois\* - (2) au charbon\* - (3) au mazout\* - (4) à l'électricité\* - (5) au gaz\*? ←

(1) chauffe-eau à bois\* - (2) boiler électrique\* - (3) chauffe-eau à gaz\* - (4) service central d'eau chaude\*? ←

Utilisez-vous, pour la lessive, une chaudière (1) à bois\* - (2) à charbon\* ou .....? ←

**9. Loyer** (à indiquer seulement pour les maisons ou les appartements loués non meublés et ne comprenant pas de locaux affectés à une exploitation artisanale, commerciale ou agricole)

Combien payez-vous **actuellement par année** pour l'appartement non meublé (locaux mentionnés sous chiffre 6 a-c et cuisine ou cuisinette), **y compris** l'eau, l'éclairage de l'escalier, l'utilisation de la buanderie, de l'ascenseur, mais **sans** les frais pour le chauffage central, le service central d'eau chaude, le garage? ←

Loyer annuel Fr.....







# LISTE de RECENSEMENT

RECENSEMENT FÉDÉRAL DE LA POPULATION

1<sup>er</sup> décembre 1960

A remplir par l'agent recenseur

Canton : .....

Commune : .....

N° du secteur de recensement : ..... Liste N° .....

Les listes de recensement du secteur doivent être numérotées à partir de 1. On y inscrit toutes les personnes pour lesquelles il existe un bulletin individuel. L'inscription se fait dans l'ordre des numéros des enveloppes de ménage. Pour les colonnes 1 à 3, les indications sont tirées des enveloppes de ménage ; pour les autres colonnes, elles sont tirées des bulletins individuels. Pour remplir les colonnes 8 et 9, on examine si la commune mentionnée sous chiffre 8 du bulletin individuel est la même que la commune de recensement inscrite en tête de ce bulletin ; si tel est le cas, on porte un trait dans la colonne 8 ; si tel n'est pas le cas, on met le trait dans la colonne 9. Les colonnes 8 et 9 doivent être additionnées sur chaque liste ; sur la dernière liste, on inscrit les totaux afférents à l'ensemble du secteur.

N°	Localité, quartier, hameau, domaine, rue	N° de l'immeuble	N° du ménage	N° du bulletin individuel	Nom (question 1)	Prénom (question 1)	Année de naissance (question 5)	Domicilié dans la commune de recensement ? (question 8)	
								Oui	Non
	1	2	3	4	5	6	7	8	9
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									
11									
12									
13									
14									
15									
16									
17									
18									
19									
20									
21									
22									
23									
24									
25									
26									
27									
28									
29									
30									

N°	Localité, quartier, hameau, domaine, rue	N° de l'immeuble	N° du ménage	N° du bulletin individuel	Nom (question 1)	Prénom (question 1)	Année de naissance (questions 5)	Domicilié dans la commune de recensement ? (question 8)	
								Oui	Non
	1	2	3	4	5	6	7	8	9
31									
32									
33									
34									
35									
36									
37									
38									
39									
40									
41									
42									
43									
44									
45									
46									
47									
48									
49									
50									
51									
52									
53									
54									
55									
56									
57									
58									
59									
60									
Total de la présente liste									

A inscrire seulement sur la **dernière** liste :

Nombre de listes de recensement : .....

Total du secteur

Oui	Non



# RECENSEMENT FÉDÉRAL DE LA POPULATION

1<sup>er</sup> décembre 1960

## BULLETIN INDIVIDUEL

**Un bulletin individuel doit être rempli :**

- a) pour chaque personne **se trouvant** au domicile du chef de ménage la nuit du 30 novembre au 1<sup>er</sup> décembre, même s'il s'agit d'une personne passagèrement présente (client d'un hôtel, visite, garde-malade, etc.);
- b) pour chaque personne **vivant** dans le ménage, mais qui est **passagèrement absente** la nuit du 30 novembre au 1<sup>er</sup> décembre, par exemple au service militaire, à l'hôpital (dans la même commune ou ailleurs), en visite, en voyage (en Suisse ou à l'étranger).

### **Recommandation**

Avant de remplir le bulletin, veuillez lire attentivement les notes marginales. Vous contribuerez ainsi à la réussite du recensement. Nous vous en remercions par avance.

Toutes les indications recueillies seront considérées comme strictement confidentielles.

**Ce bulletin doit être rempli pour le jeudi 1<sup>er</sup> décembre**





**16. Questions s'adressant aux pensionnaires des établissements:**

a) Date d'entrée dans l'établissement (dernière entrée):

jour ..... mois ..... année .....

b) Domicile avant l'entrée dans l'établissement (dernière entrée):

Commune ..... Canton .....  
ou Etat .....

Adresse exacte .....  
(Rue, numéro de l'immeuble, hameau, domaine, etc.)

**Exemples concernant la question 13**

(Profession, occupation)

**Exemples:**

<b>Questions :</b>	<b>Agriculteur</b>	<b>Paysanne occupée essentiellement dans le ménage</b>	<b>Paysanne occupée essentiellement par les travaux agricoles</b>	<b>Employée de bureau</b>
a) Profession ou activité principale actuelle	a) <i>Agriculteur</i>	a) <i>Ménagère</i>	a) <i>Agriculteur</i>	a) <i>Travaux de bureau divers</i>
b) Situation dans cette profession	b) <i>Propriétaire</i>	b)	b) <i>Membre coopé- rant de la famille</i>	b) <i>Employée</i>
c) Nom de l'employeur ou raison sociale de l'entreprise	c)	c)	c)	c) <i>TAVARO SA</i>
d) A quelle branche se rattache l'entreprise dans laquelle vous travaillez?	d) <i>Agriculture</i>	d)	d) <i>Agriculture</i>	d) <i>Mécanique de précision</i>
h) Profession ou activité accessoire	h) <i>Aubergiste</i>	h) <i>Agriculture</i>	h) <i>Ménagère</i>	h) <i>Peintre-céramiste</i>
i) Situation dans la profession accessoire	i) <i>Propriétaire</i>	i) <i>Membre coopé- rant de la famille</i>	i)	i) <i>Indépendante</i>

**Exemples:**

<b>Ouvrier du bâtiment</b>	<b>Ouvrier de l'indus- trie horlogère</b>	<b>Ouvrière de l'industrie textile</b>	<b>Chauffeur</b>	<b>Ouvrière à domicile</b>
a) <i>Maçon</i>	a) <i>Etampeur</i>	a) <i>Bobineuse</i>	a) <i>Chauffeur</i>	a) <i>Lingère</i>
b) <i>Ouvrier qualifié</i>	b) <i>Chef d'atelier</i>	b) <i>Ouvrière</i>	b) <i>Ouvrier</i>	b) <i>Ouvrière à domicile</i>
c) <i>A. ROSSI, entre- prise de construct.</i>	c) <i>UNITAS SA</i>	c) <i>BORNAND &amp; CIE</i>	c) <i>CARDINAL SA</i>	c) <i>Divers employeurs</i>
d) <i>Construction de bâtiments.</i>	d) <i>Fabrique d'ébauches</i>	d) <i>Filature de coton</i>	d) <i>Brasserie</i>	d) <i>Confection de lingerie</i>